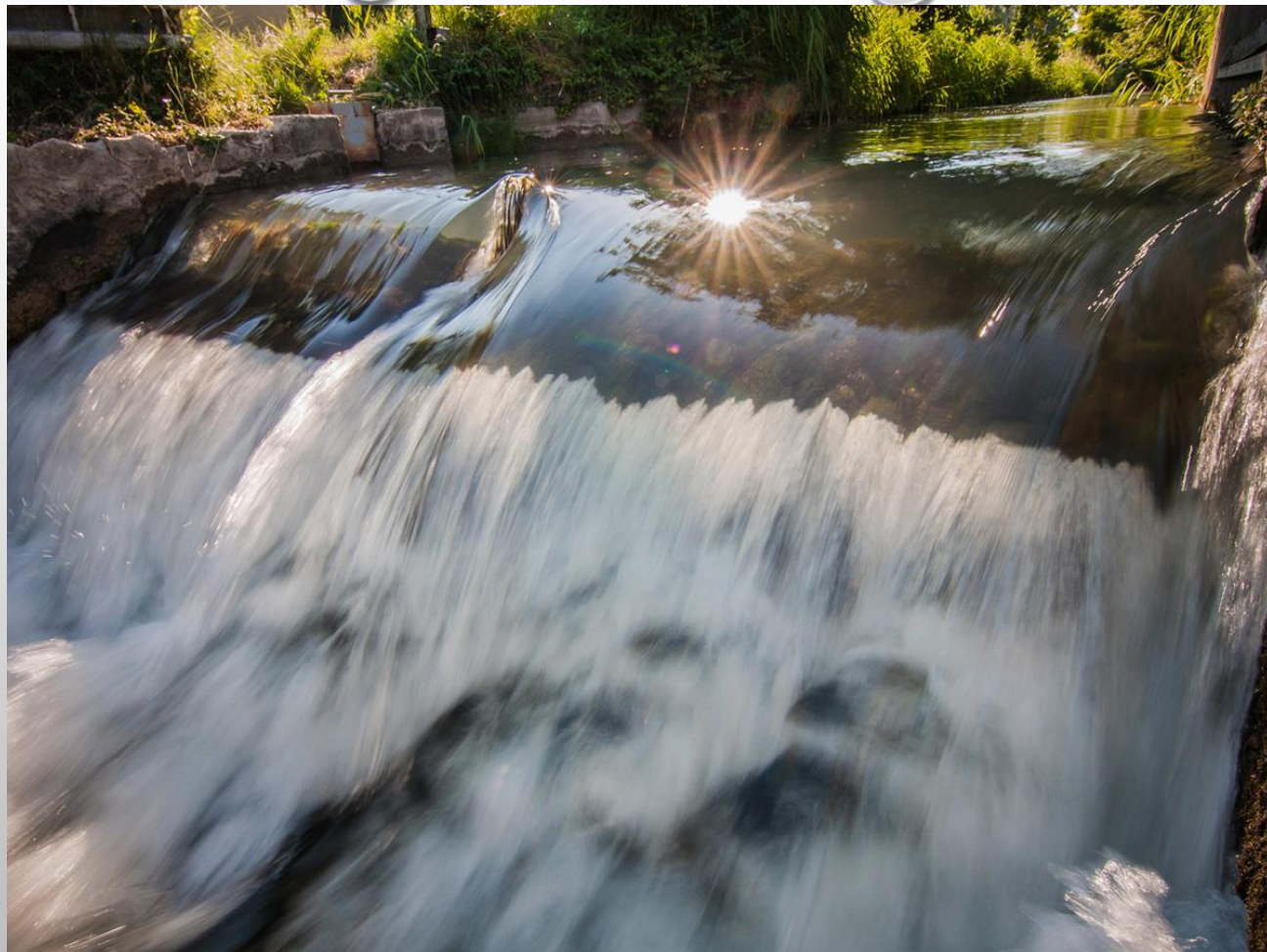




ACCOMPAGNEMENT POUR L'ELABORATION D'UN CONTRAT DE CANAL AUTOUR DES CANAUX D'IRRIGATION DE LA PLAINE D'AVIGNON

Atelier Urbanisation

1^{er} juillet 2025

**contre
champ**



Au programme

- Présentation de l'atelier et tour de table
- Présentation de l'objectif de l'atelier
- Le projet de contrat de canal et ses motivations
- Atelier de travail autour de la gestion concertée du devenir des canaux face à une urbanisation qui se poursuit
 - Caractérisation de l'enjeu urbanisation au regard de l'étude d'opportunité
 - Réflexions, échanges et propositions
 - Conclusions



LE PROJET DE CONTRAT DE CANAL ET SES MOTIVATIONS

Un contrat de canal, c'est...

Un outil procédural de gestion partenariale, spécialement conçu pour accompagner l'évolution des canaux d'irrigation gravitaire au sein de leur territoire, avec pour cadre :

- **Nécessité de « moderniser », au moins en partie, la desserte en eau**, avec en toile de fond des enjeux de qualité de desserte et d'économie d'eau
- **Difficultés de gestion structurelle des structures gestionnaires**, liées notamment à l'urbanisation du territoire
- **Prise de conscience des nombreuses aménités positives** liées aux canaux d'irrigation gravitaire et de leur richesse patrimoniale

Déjà mis en place à plusieurs reprises depuis près de 20 ans, notamment à Manosque, Carpentras, L'Isle sur Sorgue, Saint Julien, Crau Sud Alpilles

Reposant sur :

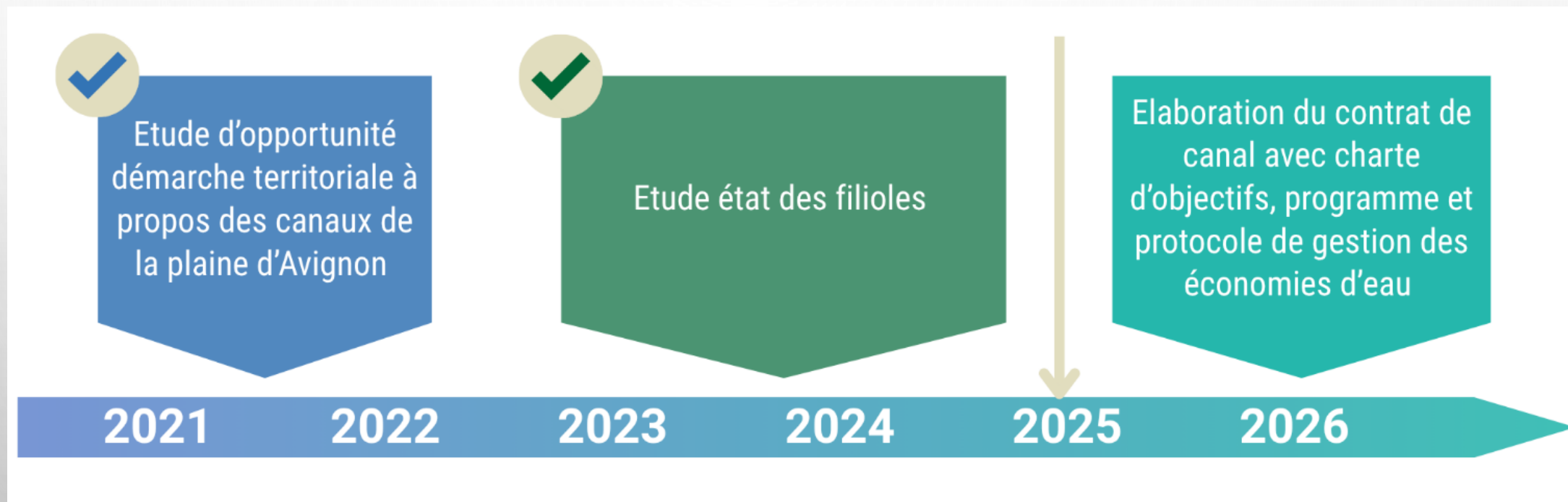
- **Une charte d'objectifs**, document partenarial chargé de signifier l'engagement des parties prenantes à s'impliquer dans la démarche
- **Un programme opérationnel d'actions** incarnant les ambitions de la charte et engageant maîtres d'ouvrage et partenaires techniques et financiers
- **Un protocole de gestion des économies d'eau**, destiné à préciser leur destination

Objectifs des ateliers partenariaux

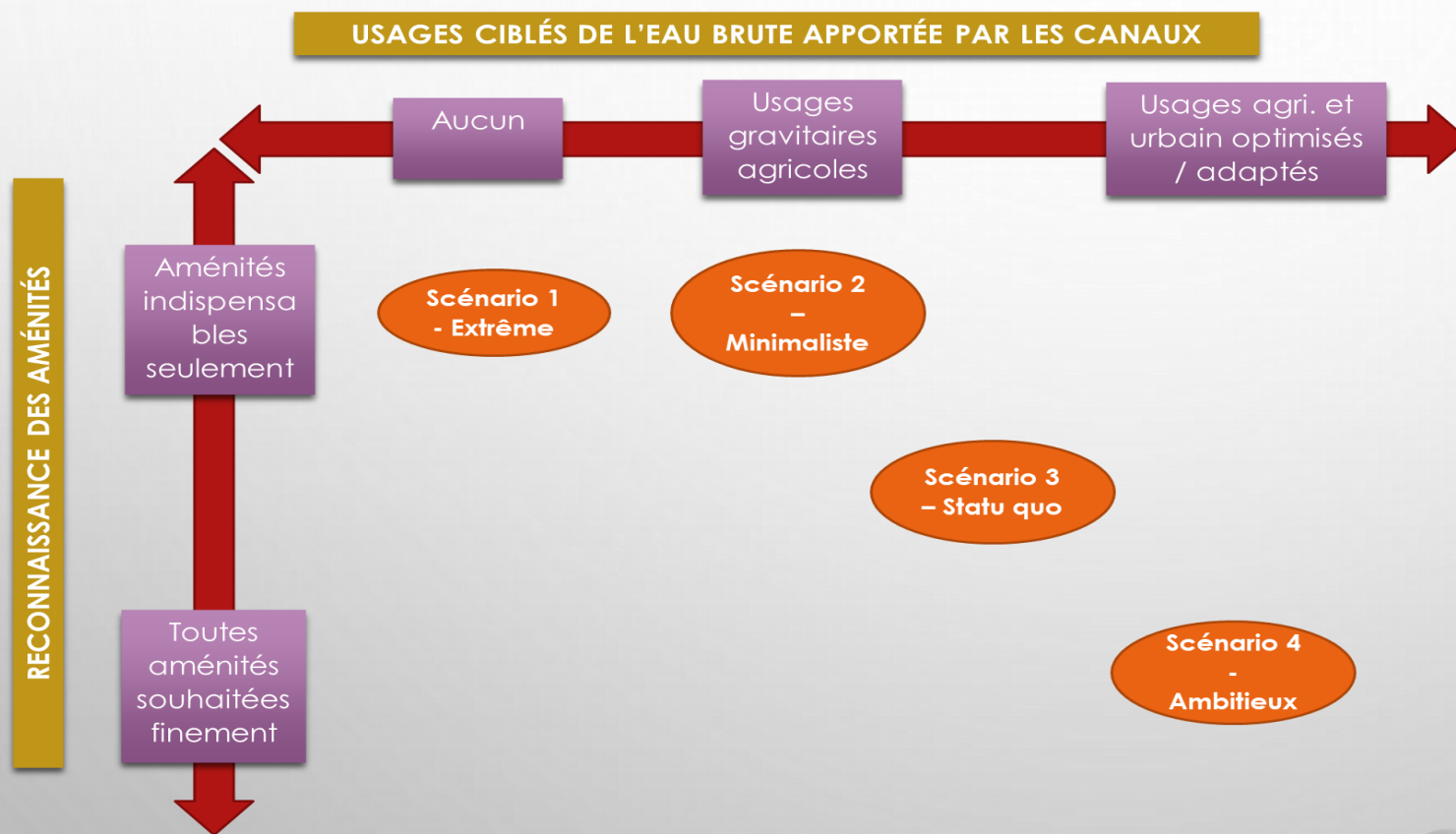
S'appuyer sur une coopération active entre collectivités, ASA et acteurs locaux concernés pour :

- Définir des **objectifs communs répondant aux enjeux** mis en évidence collectivement lors de l'étude d'opportunité ⇒ « **Etayer** » la **charte d'objectifs**
- Elaborer **des actions exemplaires** qui inspireront les objectifs communs de façon ambitieuse et réaliste ⇒ « **Construire** » le **contrat de canal**
- **En lien étroit avec les instances de pilotage** présidant à la démarche d'ensemble
- Sans jamais perdre de vue que les volumes d'eau octroyés aux canaux sont intimement liés au **maintien d'un usage d'irrigation agricole**

Des études préalables ouvrant la voie à un projet de contrat de canal

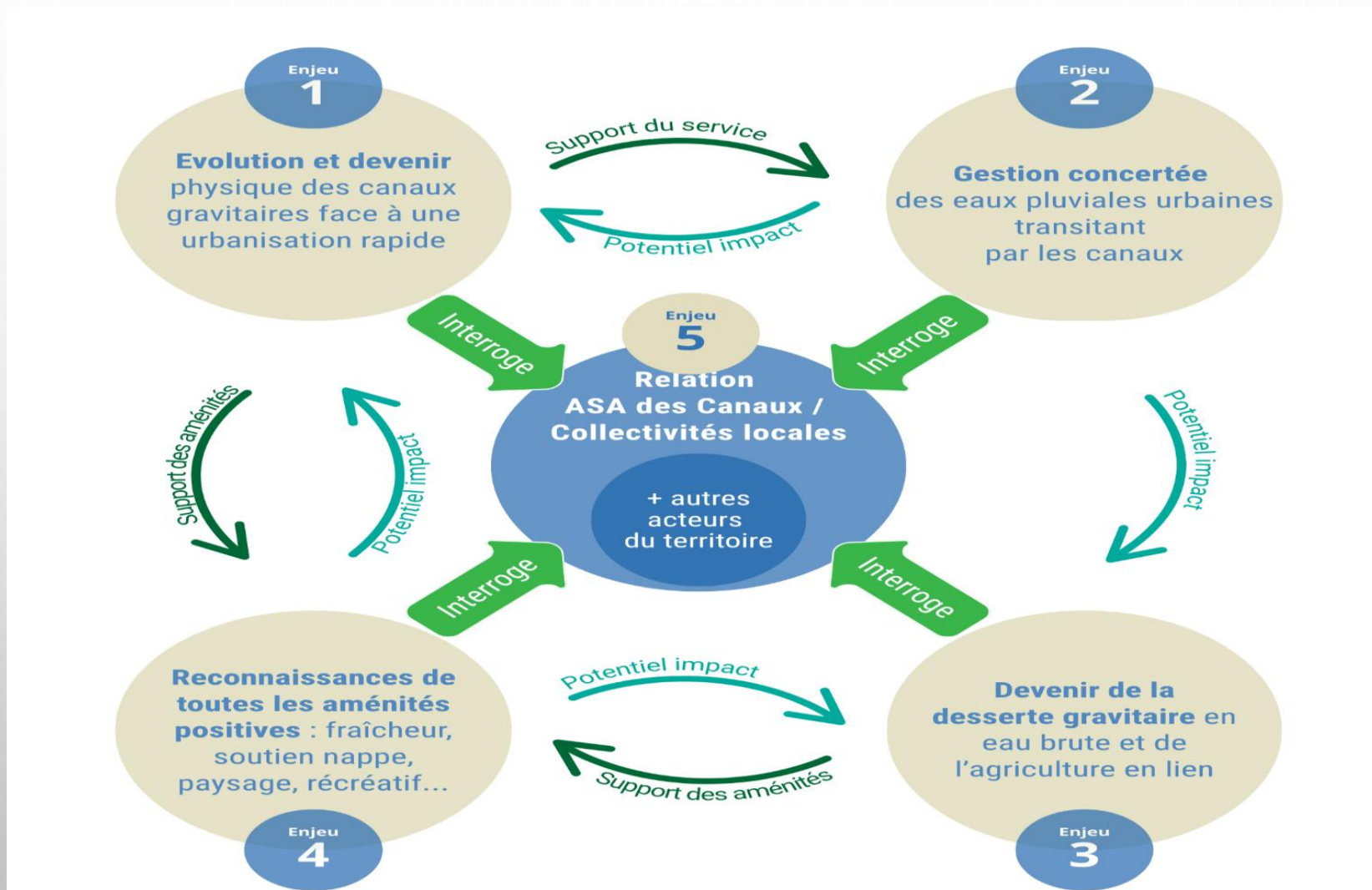


Le choix d'un scénario ambitieux reposant sur un contrat de canal

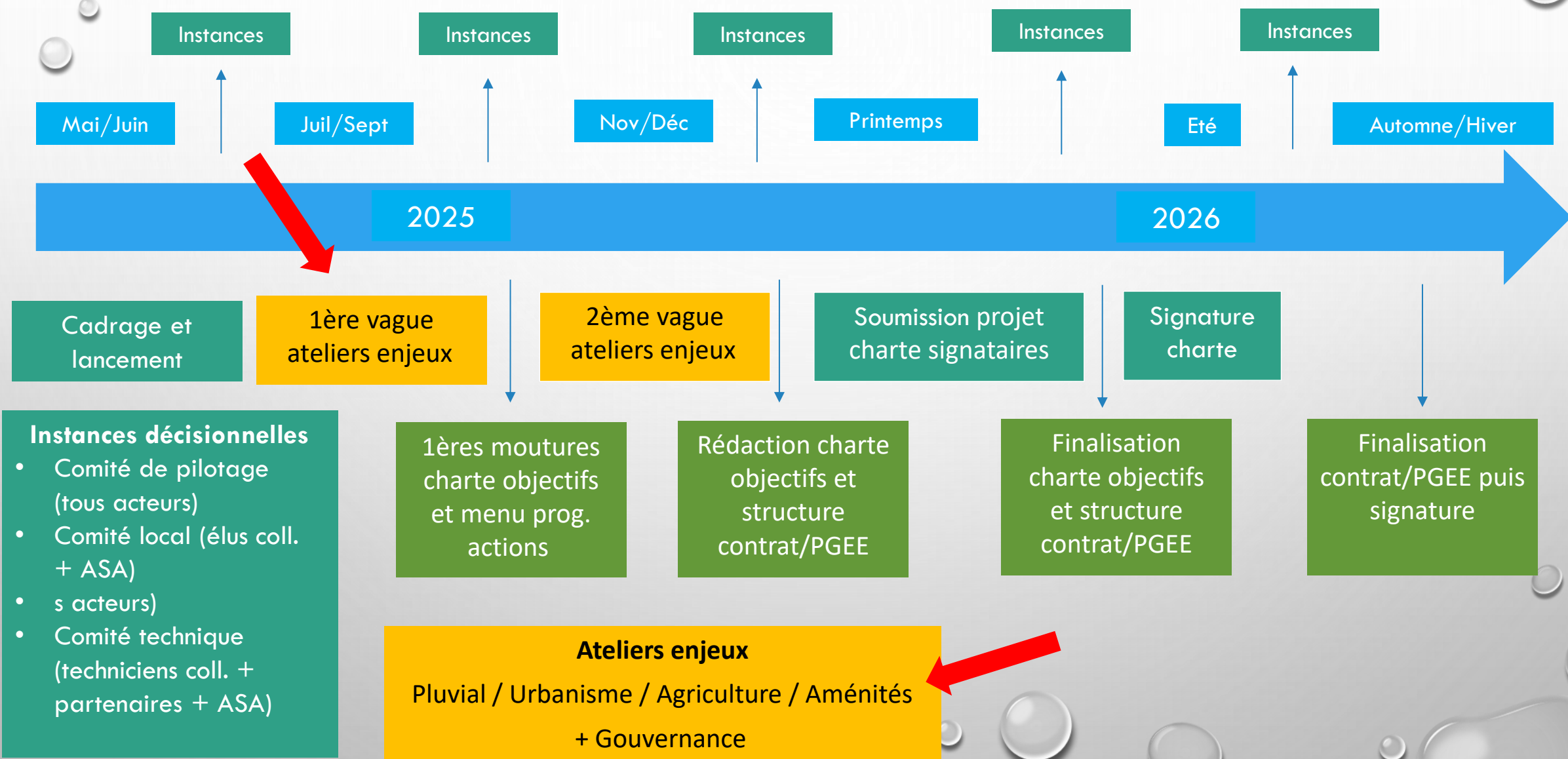


- **Scénario 1** : disparition ASA et périmètre
- **Scénario 2** : ASA recentrée sur usages agricoles
- **Scénario 3** : Pas de changements structurels majeurs
- **Scénario 4** : ASA et collectivités collaborent pour répondre ensemble aux enjeux du diagnostic

5 enjeux mise en évidence lors de l'étude d'opportunité



Les grandes étapes de la démarche d'élaboration





EVOLUTION ET DEVENIR PHYSIQUE DES CANAUX GRAVITAIRES FACE A UNE URBANISATION QUI SE POURSUIT

Objectif et « règles du jeu » de l'atelier

- **Envisager des propositions d'actions** pour le futur contrat de canal (qui inspireront les enjeux) via la mobilisation des expertises et expériences de terrain des participants.
- **Ne pas brider à priori vos constats et analyses** sur « ce qui va et ne va pas » de votre point de vue. C'est à ce prix-là que nous aboutirons à des actions pertinentes et efficaces !
- **Ne pas hésiter à être ambitieux (et réaliste !)** dans vos propositions. C'est à ce prix-là qu'il en restera quelque chose !
- **Ne pas juger a priori défavorablement ce qui vous surprend** sans vous empêcher de questionner les autres participants.

Constats résultant de l'étude d'opportunité

Du fait de l'urbanisation du territoire

- **Un périmètre irrigable de plus en plus urbain** et divisé par deux en 50 ans et **des usagers urbains pesant un poids significatif** avec près du tiers des surfaces et la moitié des adhérents
- **Des ouvrages fortement altérés** sur le périmètre restant, avec **des impacts en cascade sur le foncier, l'accessibilité des ouvrages et la continuité du service de desserte en eau** (via non-desserte lotissements et absence entretien filioles)
- **Un réseau de canaux et de filioles « hyper-fractionnés »** (220 ouvrages de franchissement), non adapté à une desserte urbaine et exutoire de très nombreux rejets urbains, notamment pluviaux
- Des effets in fine sur **les finances de l'ASA** ainsi que sur **les relations et partage de responsabilités entre l'ASA, les collectivités locales et les particuliers/adhérents** (charges de fonctionnement et d'investissement, diminution recettes, temps administratifs suivi projets urbains, conflits usagers)
- **L'urbanisation se poursuit** (Bel Air, Joly Jean, Ecoquartier gare de Montfavet,...)

Les problématiques à aborder

4 types de problématiques à envisager pour améliorer collectivement les pratiques :

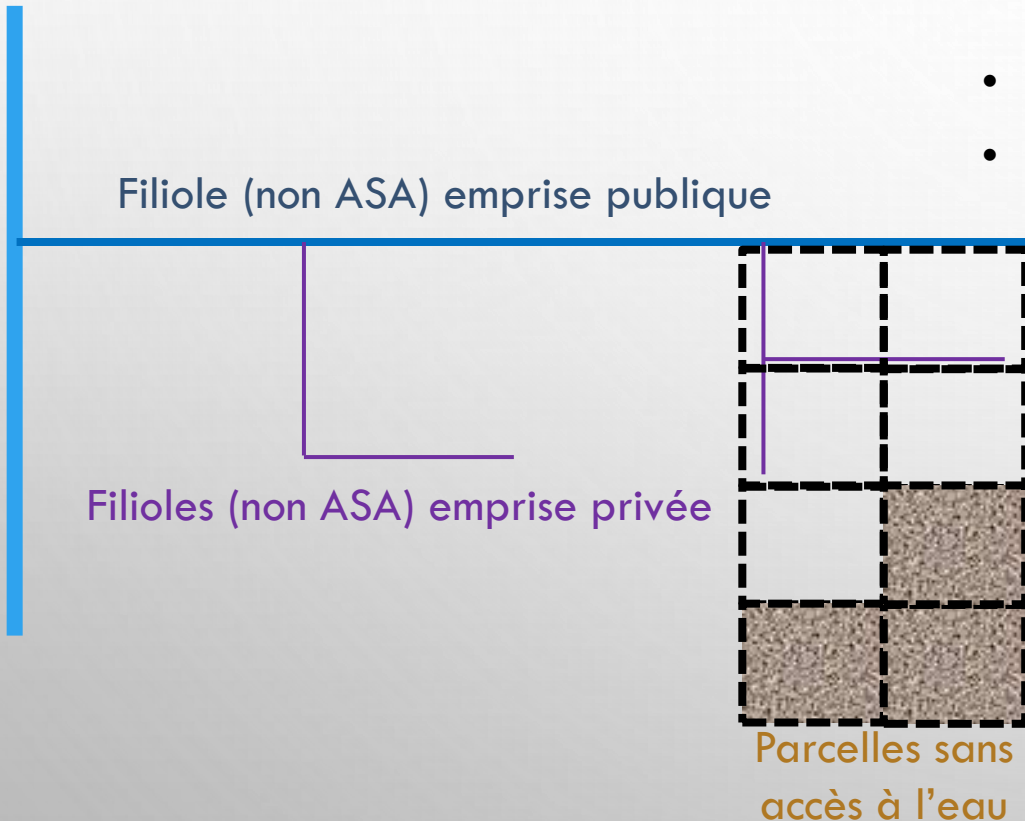
1. Améliorer et assurer la **desserte en eau brute des zones urbanisées et à urbaniser**
2. Accompagner (et contraindre) les **aménageurs pour un maintien de la desserte**
3. Intégrer les **servitudes de passage aux documents d'urbanisme** et les faire respecter

Pour chacune de ces entrées, suivant votre expérience et au travers d'exemples :

- Cadres, pratiques et exemples existants : Ce qui donne satisfaction / Ce qui n'est pas satisfaisant
- Améliorations possibles et leviers à activer + freins à lever
- Repérage et caractérisation de secteurs prioritaires à investir sur ce sujet

Améliorer la **desserte des zones urbanisées**

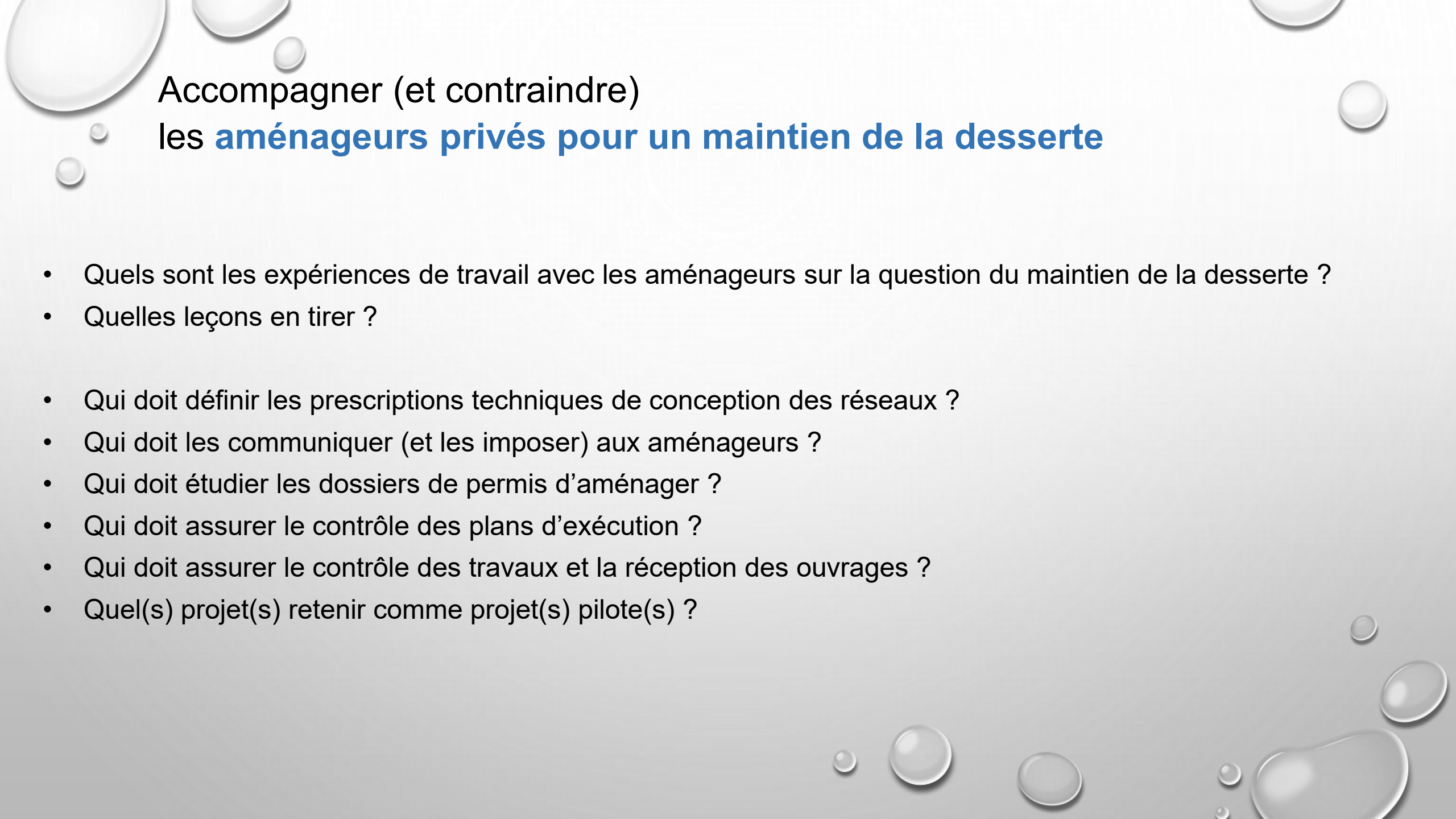
Canal ASA



- Cette configuration est-elle représentative de certains secteurs urbains ?
- Volonté de rétablissement de l'accès à l'eau en zone urbaine ?
- Moyens d'y parvenir :
 - ✓ Le maintien de réseaux en emprise privée non accessible est-il pérenne ?
 - ✓ Les filioles historiques doivent-elles être préservées ?
 - ✓ Peut-on avoir plusieurs « exploitants » de réseaux entre la prise de Bonpas et la parcelle desservie ? Lesquels ?
 - ✓ Peut-on maintenir une desserte gravitaire en zone urbaine ?
 - ✓ Quel(s) secteur(s) urbain(s) retenir comme projet(s) pilote(s) ? Pour quels motifs ?

Assurer une **desserte en eau brute des zones à urbaniser (type ZAC)**

- Quels sont les exemples où le maintien de la desserte en eau a été satisfaisant ?
- Quels sont les exemples où il ne l'a pas été ?
- Quelles sont les raisons qui ont conduit à ces situations ?
- La desserte doit-elle être gravitaire / pression ?
- Les réseaux peuvent-ils être implantés en emprise privée / non accessible ?
- Les filioles historiques doivent-elles être maintenues ?
- Qui doit porter la maîtrise d'ouvrage de ces réseaux ?
- Qui doit assurer l'exploitation de ces réseaux ?
- Quel(s) secteur(s) urbain(s) retenir comme projet(s) pilote(s) ?



Accompagner (et contraindre) les **aménageurs privés pour un maintien de la desserte**

- Quels sont les expériences de travail avec les aménageurs sur la question du maintien de la desserte ?
- Quelles leçons en tirer ?
- Qui doit définir les prescriptions techniques de conception des réseaux ?
- Qui doit les communiquer (et les imposer) aux aménageurs ?
- Qui doit étudier les dossiers de permis d'aménager ?
- Qui doit assurer le contrôle des plans d'exécution ?
- Qui doit assurer le contrôle des travaux et la réception des ouvrages ?
- Quel(s) projet(s) retenir comme projet(s) pilote(s) ?

Intégrer les **servitudes de passage aux documents d'urbanisme** et les faire respecter

- Quelle est votre perception de la situation actuelle des conditions d'accès et d'entretien des filioles syndicales/publiques (collectivités)/privées ?
- D'après l'étude « filioles », quelle est la meilleure / quelles sont les meilleure(s) manière(s) de maintenir les accès aux ouvrages syndicaux ? Publics (collectivités) ?
- De faire respecter les obligations d'entretien ?
- Quelles sont les règles d'accès à faire respecter sur les filioles syndicales / publiques / privées ?
- Quelles sont les règles d'entretien à faire respecter sur les filioles privées ?
- Quels rôles pour quel acteur ?
- Sur quel(s) secteur(s) intervenir en priorité ? Pour quels motifs ?

Pour terminer

Tour de table conclusif : 2/3 constats ou idées à retenir pour le contrat de canal

Suites des travaux



Merci à toutes et tous !